

Campagne ATER

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU DEPOSE APRES LA DATE LIMITE SERA
DECLARE COMME IRRECEVABLE.**

MODALITES DE CANDIDATURE :

1. Enregistrement des candidatures sur ALTAIR :
<https://galaxie.enseignementsuprecherche.gouv.fr/antares/can/index.jsp>.
Il est impératif qu'une adresse e-mail active soit renseignée pour que la procédure puisse être menée à son terme.
2. Votre dossier devra être déposé sur l'application ESUPDEMATEC <https://edematec-ater.univ-lehavre.fr/login>
3. Vos identifiants et mot de passe vont être automatiquement générés et envoyés au plus tard 48h après votre inscription, à l'adresse électronique indiquée sur ALTAIR.

Attention : Pas d'envoi d'identifiants le samedi et le dimanche

Le fichier numérique devra être exclusivement au format PDF.

Documents à joindre à votre acte de candidature :

Pour tous les candidat.e.s :

- La déclaration de candidature ALTAIR,
- La déclaration sur l'honneur téléchargeable sur le site internet de l'université et ALTAIR dument complétée **et signée**
- Un curriculum vitae (5 pages maximum),
- Une lettre de motivation (2 pages maximum),
- La copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)

Et selon votre situation :

Documents à fournir selon votre situation :	Fonctionnaire de catégorie A, titulaire d'un doctorat (art. 2 1°)	Fonctionnaire de catégorie A, inscrit en vue de la préparation du doctorat ou de l'HDR (art. 2 1°)	Enseignant.e ou chercheur de nationalité étrangère (art. 2 3°)	Etudiant.e en doctorat (art. 2 5°)	Titulaire d'un doctorat (art. 2 6°)
Justificatif attestant de l'appartenance à un corps de catégorie A de la fonction publique	X En cas de recrutement favorable, les fonctionnaires devront solliciter un détachement. Il leur appartient de se renseigner et d'anticiper les délais et modalités liés à cette procédure auprès de leur employeur/académie de rattachement.				
Copie du doctorat ou de l'HDR	X		X		X
Justificatif d'inscription en thèse (par défaut, rédiger un engagement sur l'honneur à s'inscrire en 2021-2022)		X		X	
Attestation du/de la directeur/rice de thèse certifiant que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an				X (cf. déclaration sur l'honneur)	
Justificatif attestant de la qualité d'enseignant.e ou de chercheur dans un établissement de l'enseignement supérieur étranger et attestant de l'exercice de fonctions d'enseignement et/ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins 2 ans			X		

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.